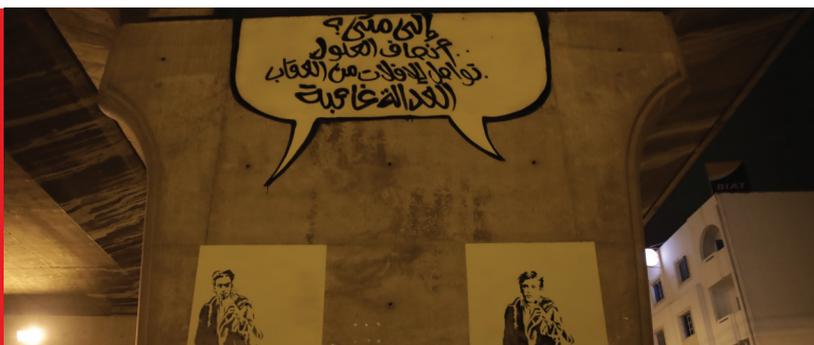




## CONTRE L'IMPUNITÉ EN TUNISIE



Malgré les récentes réformes juridiques et institutionnelles, notamment la mise en place du premier mécanisme national de prévention de la torture en Afrique du Nord, les auteurs de crimes de torture et de mauvais traitements restent souvent impunis en Tunisie. L'absence de pleine responsabilité vis-à-vis de la torture (passée et présente) fait partie des principaux obstacles à l'État de droit dans le pays et constitue le chaînon manquant pour une prévention efficace. Le projet Contre l'impunité en Tunisie a pour objectif d'accroître la responsabilisation des acteurs publics pour les violations des droits humains. Il offre une assistance directe aux victimes, appuie les institutions sécuritaires et carcérales à promouvoir une conduite professionnelle respectueuse des citoyen.ne.s et travaille avec la société civile pour mener des plaidoyers communs pour le respect des droits humains.



### OBJECTIFS

- ✓ Assurer une prise en charge de qualité des victimes de violences institutionnelles
- ✓ Faciliter un accès équitable à la justice pénale, administrative et transitionnelle
- ✓ Appuyer l'État dans la réforme de l'environnement institutionnel pour réduire l'impunité
- ✓ Promouvoir une meilleure conduite professionnelle des forces sécuritaires
- ✓ Promouvoir de meilleures conditions de détention



### BÉNÉFICIAIRES

- ✓ L'administration pénitentiaire (inspection générale, officiers responsables, agents pénitentiaires), les psychologues pénitenciers et les agents bibliothécaires pénitenciers
- ✓ L'administration du Ministère de l'Intérieur, les agents sécuritaires
- ✓ Les personnes victimes de violences institutionnelles (torture et mauvais traitements) et leurs familles
- ✓ Les détenu.e.s dans les prisons et leurs familles
- ✓ L'administration judiciaire (parquets, tribunaux)



### DURÉE TOTALE

2012-2025 (phase actuelle : 2021-2025)



### BUDGET TOTAL

2,3 millions de francs suisses  
(phase actuelle : 1,2 million de francs suisses)



### BAILLEURS

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)  
Division Paix et Droits de l'Homme (DPDH)  
Union Européenne  
United States Department of State (DRL)



### PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT)

## I Résultats atteints

en 2019

184

victimes de torture prises en charge par le programme d'assistance SANAD

56

plaintes de victimes traitées et remises à la justice

6

condamnations obtenues pour violence perpétrée par un fonctionnaire public contre des agents ayant commis des violations à l'encontre de certains de ses bénéficiaires

4899

détenu.e.s ayant participé aux projections des JCC dans 7 établissements pénitenciers

## I Résultats cibles de la phase actuelle

350

victimes prises en charge par l'assistance directe

40

décisions adoptées par les juridictions administratives par voie de procédures d'urgence

35

cadres du Comité Général des Prisons et de la Rééducation (CGPR) formés en vue de la mise en œuvre des peines alternatives

50

enquêtes pénales ouvertes



Après avoir été agressé sauvagement par des agents de police et après quatre mois de coma, SANAD m'a aidé à obtenir une exonération totale des lourds frais d'hospitalisation (29 000 TND). SANAD a également assisté mon épouse pour trouver du travail. Quand je suis sorti de l'hôpital, je ne pouvais pas marcher sans l'aide de ma chaise roulante. SANAD m'a accompagné pendant longtemps à travers des séances de rééducation physique et m'a soutenu, en 2020, lorsque j'ai dû subir une intervention chirurgicale dans une clinique privée. Maintenant, grâce à eux, je peux de nouveau marcher ! SANAD m'a également accompagné sur le plan judiciaire à travers l'assistance des avocats spécialistes en la matière. Même si le procès a duré longtemps, le tribunal de première instance au Kef a finalement rendu un jugement en ma faveur en 2020 en condamnant les deux agents.

### Témoignage anonyme

**OBJECTIFS** DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Adresse** : Ambassade de Suisse: 22, rue Platon, Z.A. Kheireddine, 2015 Le Kram – Tunis

**Adresse e-mail** : tunis@eda.admin.ch

**Téléphone** : +216 71 197 161

**FAX** : +216 71 180 234